Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215602368-20260423-D_2026_04_23_05-DE

DÉPARTEMENT : MORBIHAN
ARRONDISSEMENT : PONTIVY
COMMUNE : SAINT-SERVANT-SUR OUST

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE du 23 avril 2026

Le jeudi vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servant-Sur-Oust, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Maryannick LE DEVEHAT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Maryannick LE DEVEHAT, Sophie CASSAR, Gilles OLIVIER, Chrystelle PERU, Florence ZUBINSKI, Laurence WACRENIER, Isabelle BAILLY, Christophe BOIVANT, Johan CLEQUIN, Christophe GILLET, Etienne RIVAL, Maxime LE HE, Julien BLANDINO, Chloé SERRIERE.

Absents excusés et représentés :

M. Laurent ROUSSEAU donne pouvoir à Mme Chloé SERRIERE

Absents non excusés: Néant

Le quorum est atteint.

M. Johan CLEQUIN a été désigné secrétaire de séance.
Mme Chloé SERRIERE arrive à 19h47.

5 - INSTITUTIONS : Désignation de référents nuisibles

Madame Le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner un référent pour les espèces nuisibles qui sera l'interlocuteur privilégié de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) et le relais auprès des habitants concernant ces espèces. Les référents peuvent notamment être amenés à constater la présence d'espèces nuisibles sur le territoire de la commune. En effet, la commune prend en partie en charge la destruction des nids de frelons asiatiques chez les administrés.

Afin de répartir la charge de travail, Madame le Maire propose de désigner un référent pour les frelons asiatiques et un référent pour les chenilles processionnaires.

M. Gilles OLIVIER se propose pour être le référent frelons asiatiques.

Madame le Maire propose de conserver l'ancien référent ragondin, à savoir M. Paul PIRIO, chasseur.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215602368-20260423-D_2026_04_23_05-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DESIGNE** M. Gilles OLIVIER comme référent frelons asiatiques pour la commune et M. Paul PIRIO, avec son accord, comme référent ragondin.

VOTE : Unanimité
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire	Le secrétaire de séance
Mme Maryannick LE DEVEHAT	M. Johan CLEQUIN

MAIRIE de St SERVANT-sur-OUST (MORBIHAN) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE